



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 52790

Texte de la question

M. Luc Chatel attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la raréfaction des perspectives d'emploi pour les jeunes et les travailleurs peu qualifiés et l'augmentation conséquente de la pauvreté de cette population. Dans son rapport sur l'impact social de la crise publié le 18 mars 2014, l'OCDE constate qu'avec la crise, ces perspectives se sont fortement aggravées, le nombre de chômeurs dans les 34 pays de l'OCDE ayant grimpé de 15 millions depuis le début de la crise. L'OCDE souligne qu'en France, la part des dépenses publiques allant aux personnes d'âge actif et à leurs familles est inférieure à la moyenne de l'OCDE, une très grande partie des dépenses sociales étant toujours consacrée aux personnes âgées. L'Organisation préconise un arbitrage entre le maintien de systèmes généreux de retraite, qui permet d'assurer un niveau de vie convenable à la majorité des personnes âgées, et la mise en place de mesures efficaces d'aide aux personnes les plus touchées par les difficultés du marché du travail. En effet, en France, la pauvreté des enfants (11 % en 2010) et des jeunes de 18-25 ans (11,8 %) a continué de progresser depuis le début de la crise et affiche par rapport aux personnes âgées l'un des plus grands écarts observés chez les pays membres de l'OCDE. Il souhaite connaître les suites qu'il entend donner à ces préconisations.

Données clés

Auteur : [M. Luc Chatel](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52790

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2724

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)